

Compte –Rendu de la réunion ouverte aux habitants du Conseil de quartier Centre

Auditorium Mairie, mercredi 11 octobre 2017, 20h00

Membres du bureau CDQ présents : Danielle Brun (présidente déléguée), Didier Chapuy, Michel Simoni, Marcel Barlam, Marina Pais, Michèle Ferlet, Gérard Meilleurat, Sylvie Pommery, Michèle Gil

Elus présents:

Maurice Bidouilh, Adjoint au Maire délégué au quartier Centre
Catherine Eschard, Adjointe au Maire déléguée à la démocratie participative
Christian Bergon, adjoint au Maire délégué à l'Aménagement et aux Travaux

Service Démocratie de proximité : Karima Fedan mani, référente du quartier Centre

Nombre d'habitants du quartier présents : 63

Ordre du jour :

- **Présentation des instances participatives et renouvellement des conseils de quartier par Maurice Bidouilh, Adjoint au Maire délégué au quartier Centre et Catherine Eschard, Adjointe au Maire déléguée à la démocratie participative**
- **Les actions, les projets du Conseil de quartier (cdq): bilan d'activité depuis son renouvellement en octobre 2014, par Dany Brun présidente déléguée du conseil de quartier**
- **Parole aux habitants**

Un PowerPoint a été diffusé pendant la réunion (en pièce jointe du compte rendu) concernant les 2 premiers points à l'ordre du jour de la réunion.

Renouvellement des membres du conseil de quartier

Le renouvellement des membres du conseil est programmé le mardi 7 novembre à 18h30 à l'auditorium de l'Hôtel de ville. L'assemblée générale électorale est ouverte à tous les habitants du quartier.

Les candidatures sont possibles jusqu'au soir même de l'assemblée électorale, soit le 7 novembre pour le cdq Centre. Tous les détails sur <http://www.mairie-blagnac.fr/conseils-quartiers.html>

Retours sur les questions/demandes des habitants du quartier Centre présents dans la salle

Parole aux habitants

Densification du centre-ville

Inquiétudes des habitants quant à la multiplication des habitants et des problèmes de circulation et de stationnement qui en découlent liés à la densification du centre-ville. Pour une riveraine, le noyau villageois n'est pas préservé.

Maurice Bidouilh réaffirme que la politique de la ville en matière de densification est maîtrisée dans un contexte métropolitain qui accueille 17 000 habitants par an. Il réaffirme également que le centre doit rester attractif et dynamique avec la fréquentation de ses commerces de proximité. L'arrivée de nouveaux habitants, souvent de jeunes ménages avec enfants, participe à cette dynamique. Quant au stationnement, l'offre en stationnement est incluse dans les projets immobiliers.

Maurice Bidouilh précise également que l'activité économique du centre-ville représente 3000 emplois (sans compter les agents municipaux) et 1000 repas par jour servis dans les restaurants du centre lorsqu'une grande majorité de communes en France sont confrontées à la désertification de leur centre-ville.

Maurice Bidouilh insiste sur l'attachement de la ville à préserver son patrimoine architectural et son cœur villageois.

Christian Bergon précise que la circulation n'est pas liée à la densification mais à la circulation de transit et aux 40 000 emplois sur la commune. Deux futurs projets devraient permettre de décongestionner la circulation à savoir l'arrivée de la 3^{ème} ligne de métro et le prolongement de la RD 902 avec l'aménagement d'un pont sur la Garonne.

Circulation rue Lavoisier

La circulation rue Lavoisier est de plus en plus compliquée, demande de retirer le stationnement autorisé mais gênant pour faciliter le croisement des véhicules et envisager un sens unique de circulation.

Maurice Bidouilh précise que le retrait du stationnement provoquerait l'augmentation de la vitesse des véhicules dans la rue bien qu'elle soit limitée à 30km/h. Il précise également que cette rue est une rue commerçante qui doit maintenir son offre en stationnement public et son double sens de circulation.

Commissions de quartier

Un riverain regrette la disparition des commissions organisées par le Conseil de quartier Centre sur des thématiques comme la sécurité/circulation, la culture, la propreté etc...qui permettaient aux habitants du quartier de donner leur avis.

Maurice Bidouilh invite les personnes présentes intéressées par la sécurité/circulation à se faire connaître pour organiser une réunion avec les habitants sur cette thématique.

Problèmes de nuisances sonores émanant du ramassage des ordures ménagères : bruit des véhicules et des équipes intervenantes.

Les riverains souhaiteraient que les horaires de passage des véhicules de nettoyage soient déplacés en soirée comme cela se pratique à Colomiers ou Seilh et que les équipes soient sensibilisées à respecter la tranquillité des riverains.

Maurice Bidouilh précise que cette demande a déjà été relayée par le Conseil de quartier auprès de M. Pascal Boureau, Adjoint au Maire délégué au cadre de vie. La demande sera relancée auprès du service Environnement.

Colonnes enterrées

La problématique des colonnes enterrées est prise en charge et est traitée par la collectivité actuellement.

Circulation/sécurité

41 Rue de Bûches : sortie de véhicule d'un riverain très dangereuse. Ce riverain demande le retrait du poteau toujours en place sur le trottoir.

Christian Bergon et Maurice Bidouilh se rendront sur place.

Rue de Bûches /stationnement devant Villa Cisneros

Constat des riverains : les 5 places de stationnement situées devant la résidence Cisneros sont constamment occupées par la clientèle des professions libérales qui y exercent. Ce stationnement est-il réservé à la clientèle ?

Christian Bergon précise qu'il s'agit de stationnement public non réservé à la clientèle.

Rue de Bûches : demande de remettre en place le panneau signalétique clignotant à l'angle des rues Mines/Bûches
La demande sera transférée au service instructeur.

Rue Fonsorbes: Vitesse excessive, le flux de voitures est important, la limitation à 30km/h n'est pas respectée, les poids lourds empruntent également le bas de la rue et montent sur le trottoir pour pouvoir circuler, les trottoirs sont étroits, ce qui oblige les riverains à circuler sur la chaussée. Nuisances également liées à la circulation d'un quad.

Les élus informent que :

- *la circulation des poids lourds dans le centre est règlementée et effective depuis le 15 septembre.*
- *le quad est identifié par les forces de police*
- *le réaménagement de la rue est programmé lorsque les travaux des rues du 11 novembre 1918, des Mines et Malard seront achevés. L'aménagement futur de la rue Fonsorbes prévoit un trottoir accessible aux piétons et personnes à mobilité réduite afin d'assurer une circulation piétonne en toute sécurité.*

Rue Pasteur : sens interdit à l'intersection Pasteur/Malard

Demande la possibilité de marquer au sol le sens interdit qui n'est pas respecté par les automobilistes car non visible. La rue Pasteur est régulièrement prise en contre sens de circulation.

Christian Bergon informe que la demande sera étudiée.

Chemin Barrieu

Les trottoirs ont été refaits mais restent inaccessibles aux piétons car les voitures stationnent sur les trottoirs.
La demande sera transmise à la police.

Rue Lavoisier : nuisances quotidiennes liés à la circulation, au regroupement de personnes

Sentiment d'insécurité, demande de mise en place d'une vidéosurveillance.

Maurice Bidouilh informe que la demande est déjà faite et qu'elle est à l'étude.

Coté abbé Cazeneuve : niveau sonore Complexe Sportif des Ramiers

Le niveau sonore des activités se déroulant le week-end sur le Complexe Sportif des Ramiers est de plus en plus élevé, l'animateur « hurle » dans le micro.

Christian Bergon précise que les représentants de Blagnac Rugby ont été alertés des nuisances par la Mairie et qu'il a été expressément demandé de réduire le volume des hauts parleurs lors de leurs matchs.

Un rappel à l'ordre sera effectué à nouveau.

Moustique

Leur prolifération, notamment avec l'apparition du moustique tigre sur l'agglomération toulousaine, est une véritable problématique à laquelle il est difficile de trouver une solution radicale.

Le réchauffement climatique participe à cette prolifération et les moustiques s'adaptent de plus en plus au traitement.

Alain Rigout, Adjoint au Maire, délégué à l'environnement préconise la réintroduction des chauves-souris entre autres.

Fonctionnement du futur parking place des Arts :

150 places disponibles, les 2 premières heures seront gratuites.

Marché de plein vent place des arts

Le marché de plein vent reprendra son activité le samedi matin, place des Arts, à la fin des travaux annoncés pour mars 2019.

Fin de la séance à 22h25.